



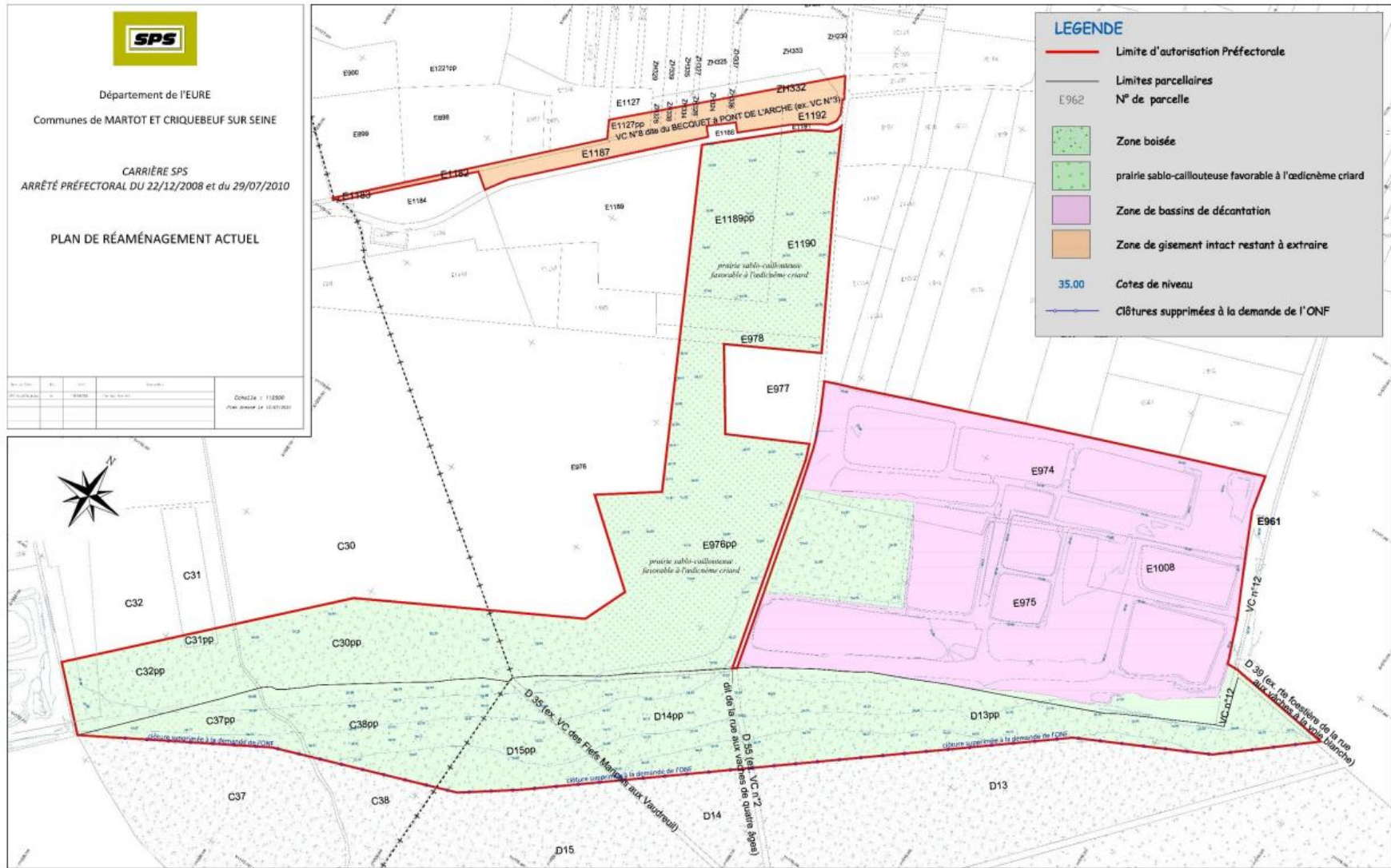
Commission locale de concertation et de suivi du 6 octobre 2022

SOMMAIRE

- 1- Bilan de l'exploitation depuis octobre 2021
- 2- Suivi des émissions de poussières
- 3- Avancement extension au lieu-dit « la Marasse » à Martot
- 4- Présentation du standard mondial de l'UICN sur les Solutions fondées sur la Nature et reconnaissance du projet de La Marasse
- 5- Suivi 2022 de l'œdicnème criard par la LPO
- 6- Comité de suivi « espèces protégées »
- 7- Annexes

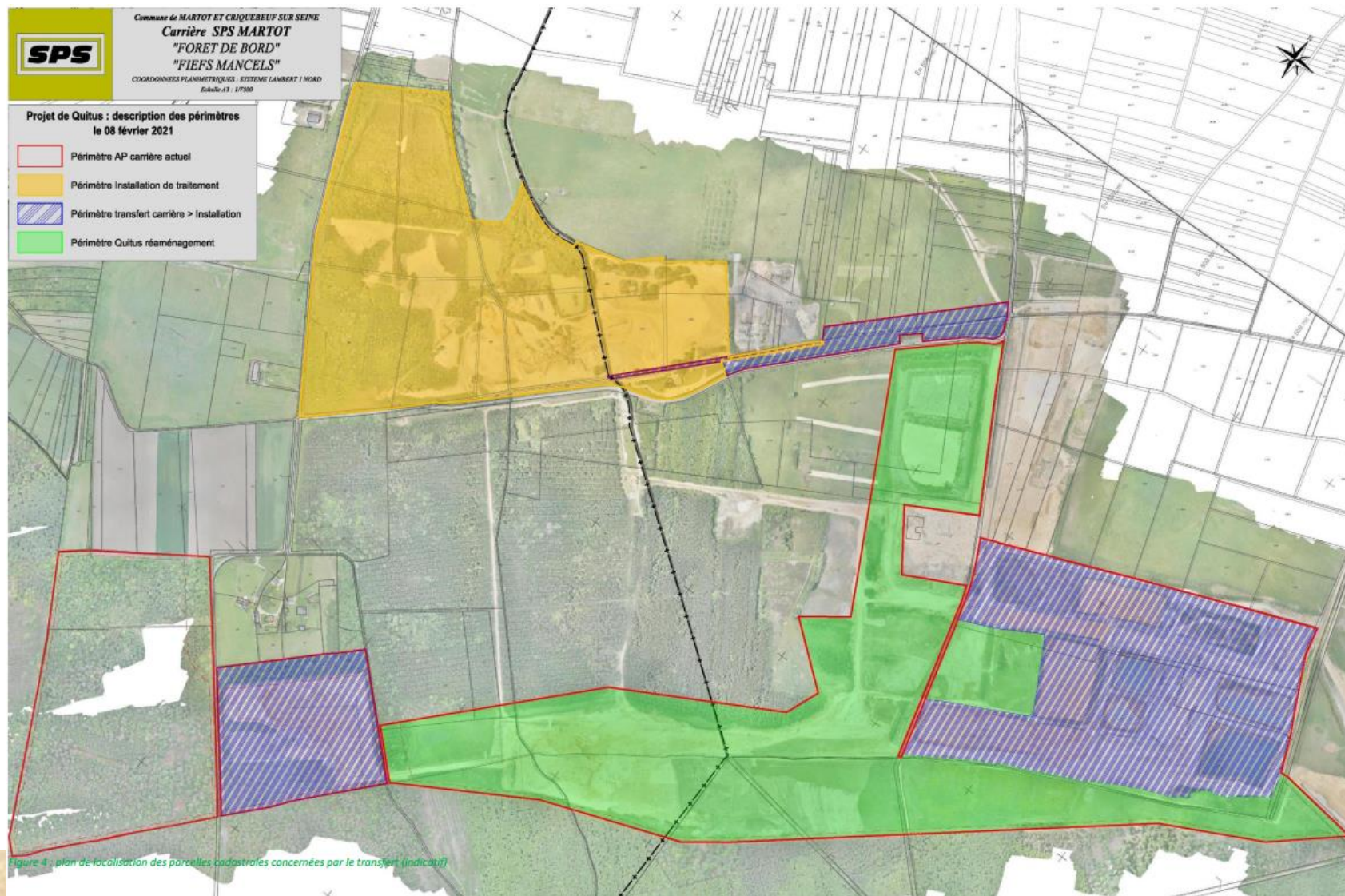
1- BILAN DE L'EXPLOITATION DEPUIS OCTOBRE 2021

- Finalisation du réaménagement forestier et écologique de l'arrêté préfectoral du 22-12-2008.
- Obtention d'un procès verbal de cessation d'activité le 16-06-2022.



1- BILAN DE L'EXPLOITATION DEPUIS OCTOBRE 2021

- Les zones en bleu ci-dessous (sauf route accès) correspondent aux bassins de décantation des argiles.
- L'ensemble des bassins de décantation sont dorénavant rattachés administrativement à notre périmètre de l'installation de traitement (zone en jaune) depuis le 28-06-2022 date du nouvel arrêté correspondant à cette modification.
- Les engagements de réaménagement pour les bassins de décantation sont identiques.



1- BILAN DE L'EXPLOITATION DEPUIS OCTOBRE 2021

- Organisation le 1^{er} juin 2022 d'une ½ journée découverte avec Mr Delannoy (association ADN) et l'UNICEM pour présenter comment la nature reprend ses droits une fois l'exploitation de carrière terminée.



1/2 journée découverte Carrière et biodiversité

Le 1^{er} juin 2022, l'association UEE Normandie vous invite en partenariat avec M. DELANNOY, Président de l'association ADN, naturaliste amateur, et les équipes de la carrière SPS à Martot, dans le cadre des 1/2 journées découverte, à venir voir comment la nature reprend ses droits une fois l'exploitation terminée, et observer quelques unes des 500 espèces inventoriées sur certains terrains de la carrière remis en état. La visite sera suivie d'un déjeuner.

PROGRAMME

- 9h Rendez-vous à la salle des fêtes de Martot
- 10h Visite des terrains réaménagés
- 13h Déjeuner sur place

INFOS PRATIQUES

Inscription obligatoire au plus tard le 25 mai 2022 (nombre d'inscrits limité à 20)

- par courriel : alix.poullin@unicem.fr
- par téléphone : 06.99.91.04.15

Lieu de rendez-vous : 19 Rue de la Mairie, 27340 MARTOT

Chaussures fermées obligatoires

SPS UNICEM

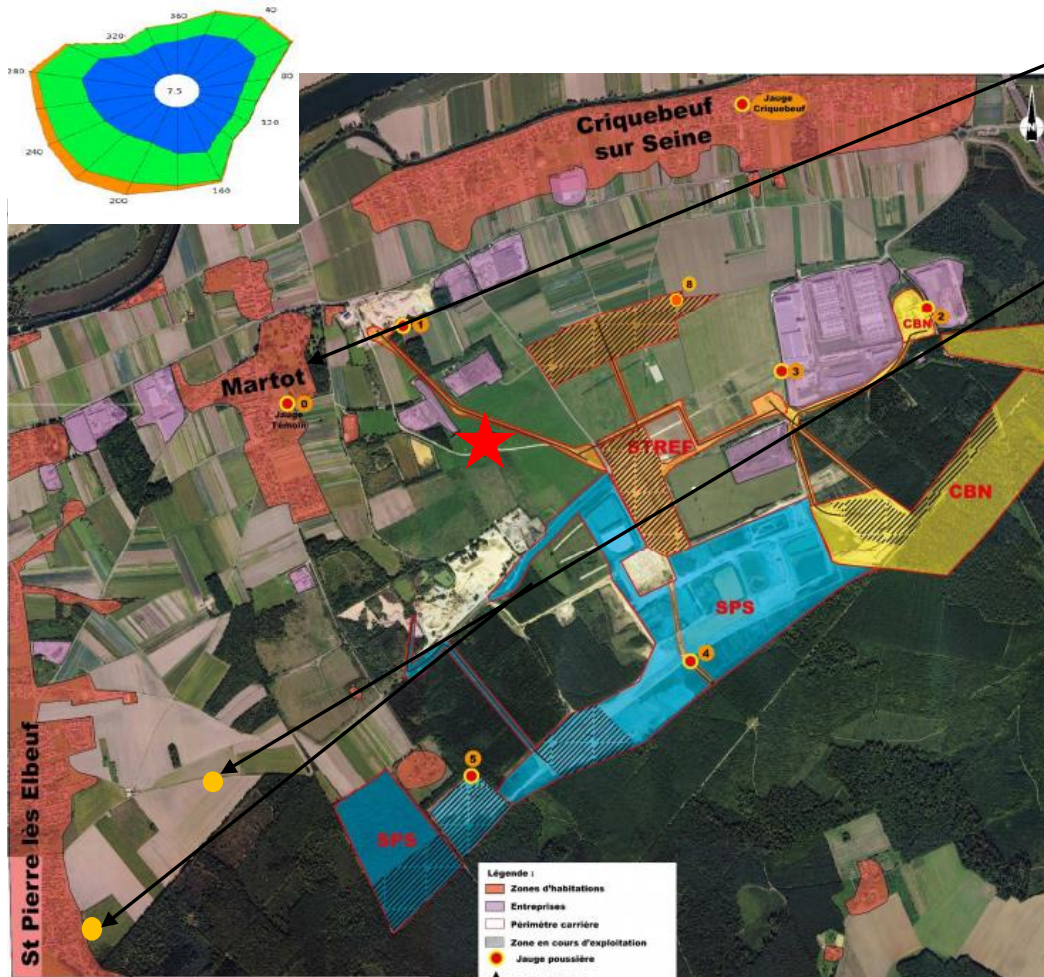
1- BILAN DE L'EXPLOITATION DEPUIS OCTOBRE 2021

- Poursuite sur la phase 1 du remplissage du **bassin de décantation** qui accueille l'**argile** issue du lavage du gisement.
- Poursuite de l'exploitation de la 2^{ème} phase avec le transport du gisement par bande transporteuse et passage sous la route.



2- SUIVI DES EMISSIONS DE POUSSIERES

■ Pour mémoire, depuis le 1^{er} janvier 2018, une nouvelle réglementation s'impose sur les émissions de poussières.



- 1 station météo qui enregistre en permanence les données ★
- 1 jauge 0 comme témoin dans le village à Martot.
- 1 nouvelle jauge à Criquebeuf à côté de la Mairie.
- 6 jauges réparties sur les 3 carrières STREF-CBN-SPS en 2019 dont 1 nouvelle depuis juin 2019 sur le nouveau périmètre autorisé STREF.
- 2 nouvelles jauges (n°9,10) ajoutées en 2020 sur le nouveau périmètre autorisé « La Marasse », résultats présenté en 2021.



Station météo

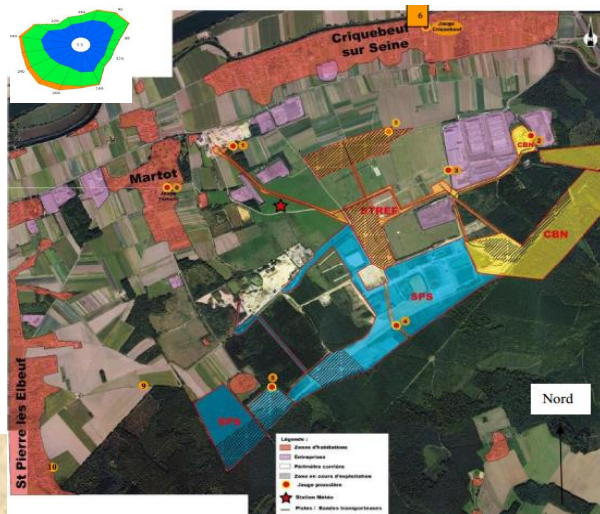


Support et jauge 4

2- SUIVI CUMUL 2020-2021 DES EMISSIONS DE POUSSIÈRES

Empoussièrement brut

	(mg/m ² /jour)	Jauge STREF 1	Jauge CBN 2	Jauge STREF 3	Jauge SPS 4	Jauge SPS 5	Jauge Témoin 0	Jauge Criquebeuf 6	Jauge STREF 8	Jauge SPS 9	Jauge SPS 10	Moyenne
2020	Campagne 1	112	98	298	623	33	35	74	559	97	25	195
	Campagne 2						55	60	215	55	48	87
	Campagne 3	63	57	131	65	44	34	57	154	99	29	73
	Campagne 4						24	33	28	19	33	27
2021	Campagne 1	42	54	47	25	58	31	35	32	82	38	44
	Campagne 2						84		258	77	48	117
	Campagne 3	37	69	209	41	33	31	28	238	61	104	85
	Campagne 4						54		26	33	53	42
	MAX	112	98	298	623	58	84	74	559	99	104	195
	MIN	37	54	47	25	33	24	28	26	19	25	8
	Moyenne annuelle	64	70	171	189	42	44	48	189	65	47	75



4 campagnes de mesures ont été réalisées en 2021 :

- Campagne 5 : du 23/02/21 au 25/03/21, sur toutes les jauges
- Campagne 6 : du 25/05/21 au 25/06/21, uniquement sur les jauges 8, 9, 10
- Campagne 7 : du 30/08/21 au 29/09/21, sur toutes les jauges
- Campagne 8 : du 23/11/21 au 23/12/21, uniquement sur les jauges 8, 9, 10.

La moyenne annuelle glissante est inférieure au seuil de 500 mg/m²/jour

L'ensemble des résultats sont conformes

3- Extension au lieu-dit: « La Marasse » à Martot

Travaux finalisés fin 2021 et 2022:

- Aménagement traversée de la voirie côté Martot
- Mise en place de la bande transporteuse
- Réalisation du merlon de 6 m au niveau de la limite des 100m
- Apport de compost sur le merlon pour nourrir la terre végétale
- Semis engrais verts diversifiés sur le merlon (liste en annexe)



Apport de compost et semis du merlon par méthode hydroseeding



Site internet de la Marasse: <http://marasse-sps-granulats.fr/> contient toutes les actualités

3- Extension au lieu-dit: « La Marasse » à Martot suivi biodiversité



Tritons toujours présent dans la mare conservée en 2022



Nouvelle mare réalisée à l'automne 2020 à sec depuis mai 2022

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Eff. Max	Rareté Reg.	LR Reg.
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i> (Linnaeus, 1758)	1	C	LC
Azuré de la Bugrane	<i>Polyommatus icarus</i> (Rottemburg, 1775)	3	TC	LC
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i> (Linnaeus, 1758)	2	TC	LC
Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i> (Linnaeus, 1758)	1	TC	LC
Fadet commun	<i>Coenonympha pamphilus</i> (Linnaeus, 1758)	5	TC	LC
Machaon	<i>Papilio machaon</i> (Linnaeus, 1758)	1	TC	LC
Mégère	<i>Lasiommata megera</i> (Linnaeus, 1767)	3	TC	LC
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i> (Linnaeus, 1758)	10	TC	LC
Paon-du-jour	<i>Aglais io</i> (Linnaeus, 1758)	2	TC	LC
Piérade de la Rave	<i>Pieris rapae</i> (Linnaeus, 1758)	2	TC	LC
Piérade du Chou	<i>Pieris brassicae</i> (Linnaeus, 1758)	4	TC	LC
Piérade du Navet	<i>Pieris napi</i> (Linnaeus, 1758)	2	TC	LC
Tircis	<i>Pararge aegeria</i> (Linnaeus, 1758)	7	TC	LC
Petite Tortue	<i>Aglais urticae</i> (Linnaeus, 1758)	2	TC	LC
Robert-le-Diable	<i>Polygonia c-album</i> (Linnaeus, 1758)	1	TC	LC
Souci	<i>Colias crocea</i> (Geoffroy in Fourcroy, 1785)	3	TC	LC
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i> (Linnaeus, 1758)	2	TC	LC



Azuré de la Bugrane

Suivi 2022 des papillons de jour sur bande enherbée (conduite de gaz et bande de 10 m)



Décomposition de la définition

Les Solutions fondées sur la Nature sont définies par l'UICN comme :

- 1. les actions visant à protéger, gérer de manière durable et restaurer des écosystèmes naturels ou modifiés*
- 2. pour relever directement les défis de société de manière efficace et adaptative,*
- 3. tout en assurant le bien-être humain et en produisant des bénéfices pour la biodiversité.*

Quelques exemples de SfN pour répondre aux défis sociétaux



Réduction des risques naturels



→ Gestion durable de forêts, via le pastoralisme, pour les rendre moins vulnérables aux incendies



Changement climatique



→ Revégétaliser pour créer des îlots de fraîcheur en ville



Approvisionnement en eau



→ Gestion écologique d'un bassin versant pour améliorer la qualité de l'eau



Sécurité alimentaire



→ Restauration d'écosystèmes agricoles via l'agroforesterie

Standard mondial de l'UICN

CRITÈRE	OBJECTIFS
1. Défis sociétaux	Il vise à identifier les enjeux de société qui trouveront une réponse grâce aux SfN.
2. Conception à l'échelle	Il permet de guider la conception d'une solution adaptée à l'ampleur du problème (échelle géographique et dimensions économique, écologique et sociétale du paysage). Si les actions mises en place peuvent se limiter à l'échelle du site où se pose le défi sociétal, la robustesse, l'applicabilité et l'adaptabilité de la solution doivent être pensés de manière à tenir compte des systèmes plus vastes en jeu.
3. Gain net de biodiversité	Ils correspondent aux trois piliers du développement durable : durabilité environnementale, équité sociale et viabilité économique. La mise en place d'une SfN optimale implique, pour chaque critère, une bonne compréhension des ressources existantes et du contexte (qui serviront de référence) et la mise en place d'actions durables.
4. Viabilité économique	
5. Gouvernance inclusive	
6. Equilibre des compromis	Il traite de l'équilibre à trouver entre l'atteinte des objectifs à court et long terme et les coûts et risques éventuels du projet. Les écosystèmes, étant des systèmes complexes, peuvent engendrer des conséquences involontaires, imprévues ou indésirables.
7. Gestion adaptative	Il répond au besoin d'adopter un mode de gestion adaptatif qui facilite une amélioration continue des processus à l'échelle du projet et permet d'adapter la SfN en fonction des changements globaux.
8. Intégration et pérennité	Il vise à inciter à une mise en œuvre des SfN sur le long terme et à grande échelle, grâce à l'intégration des SfN dans les cadres politiques ou réglementaires et par leur lien avec des objectifs nationaux ou des engagements internationaux.

Le Standard mondial des SfN de l'UICN s'appuie sur 8 critères déclinés en 28 indicateurs.

Le projet de réaménagement selon les principes de la permaculture a été reconnu officiellement comme une **Solution fondée sur la nature**.

En effet, il répond de manière satisfaisante à ces 8 critères.

Type de SfN

Restauration d'écosystèmes dégradés

Défi relevé

Sécurité alimentaire

- ➔ Demande croissante d'une nourriture de qualité, issue de l'agriculture biologique et produite localement
- ➔ Défi identifié et intégré dans les politiques nationales, régionales et territoriales : Programme National d'Alimentation 2011, Plan régional de l'agriculture durable de Haute-Normandie 2012-2019, Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) Seine-Eure Forêt de Bord 2011.

Parties prenantes

Ferme du Bec-Hellouin, LPO Normandie, les communes concernées et voisines



Surface

40 hectares

Actions prévues

- Réaménagement de 40 hectares : grandes cultures en agriculture conventionnelle → terres agricoles cultivées selon les principes de la permaculture.
- Aménagement de parcelles de maraîchage avec des cultures diversifiées, de l'agroforesterie, de l'élevage avicole, des vergers, des serres, des zones de cueillette ouvertes au public, des plantes aromatiques, des ruches, des bandes enherbées et des prairies (qui pourra évoluer selon les besoins du territoire et des agriculteurs)
- Plantation de 3 km de haies pour répondre aux enjeux de la Trame Verte et Bleue dont une lisière sur un linéaire de 1,2 km

Résultats défi sociétal

- Production et accès à des produits locaux, sains et de qualité aux consommateurs du territoire et développement de l'agriculture biologique (Plan national d'alimentation)
- Coexistence de divers systèmes de production sur un territoire où l'emprise agricole diminue (Plan régional d'alimentation)
- Formation d'agriculteurs à l'agriculture de demain et innovation des pratiques (SCOT)

Résultats biodiversité

- Réaménagement de 40 hectares en permaculture, dont 6 hectares en agroforesterie
- Diversité des habitats grâce à la plantation d'arbres et de haies ainsi qu'à l'amélioration de la fonctionnalité des sols
- Suivis spécifiques pour les populations de Triton palmé, d'insectes, de reptiles, de l'avifaune et pour la Couleuvre à collier

Le projet de Solution fondée sur la Nature s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue et plusieurs axes de travail sont d'ores et déjà identifiés pour les prochaines années :

Défi sociétal

- Définir des objectifs concrets visant à montrer comment le projet répond à ce défi. Par exemple : Quantité de produits alimentaires produits sur le périmètre concerné, Nombre d'hectares ou d'agriculteurs convertis en agriculture biologique, développement de circuits courts locaux, etc.
- Effectuer un suivi de ces objectifs dans le temps, définir par qui et à quelle fréquence

Gain net pour la biodiversité

- D'autres indicateurs et suivis biodiversité pourront être mis en place si jugés pertinent
- Une cartographie des habitats pourra être réalisée lors de la restitution des terrains à la fin du réaménagement

Gouvernance, équilibre des compromis, gestion adaptative

- Présenter le concept de Sfn aux parties prenantes, organiser des réunions plus spécifiques sur la Sfn une fois le réaménagement entamé
- Identifier et installer dans la durée des porteurs de projets sur les parcelles
- Définir un système de gouvernance pour « l'après SPS »

Faisabilité économique

- Poursuivre le travail avec la ferme du Bec Hellouin et les agriculteurs afin d'obtenir un design et une organisation qui permette la rentabilité de l'exploitation
- Développer les filières de vente des produits issus des exploitations

Intégration et pérennité

- Diffuser et valoriser le projet au niveau local
- Quelle possibilité pour le développement d'un centre de formation à la permaculture ? Des partenariats ? Visites sur le site ?



5- LA POPULATION D'ŒDICNÈME CRIARD DE LA CARRIÈRE SPS MARTOT - CRIQUEBEUF/SEINE



---- SUIVI 2022 ----



Population stable depuis 2018

1 couple
Reproduction
probable



1 couple
nicheur certain



D'autres couples ou individus ont également été contactés dans un périmètre plus large:

- Carrière voisine (Stref)
- Au Nord terrain Ball-Trap
- Au Nord terrain d'aéromodélisme
- Au Sud-ouest stand de tir

6- Comité de suivi « espèces protégées »

1 espèce protégée est présente sur le site:

Écureuil roux

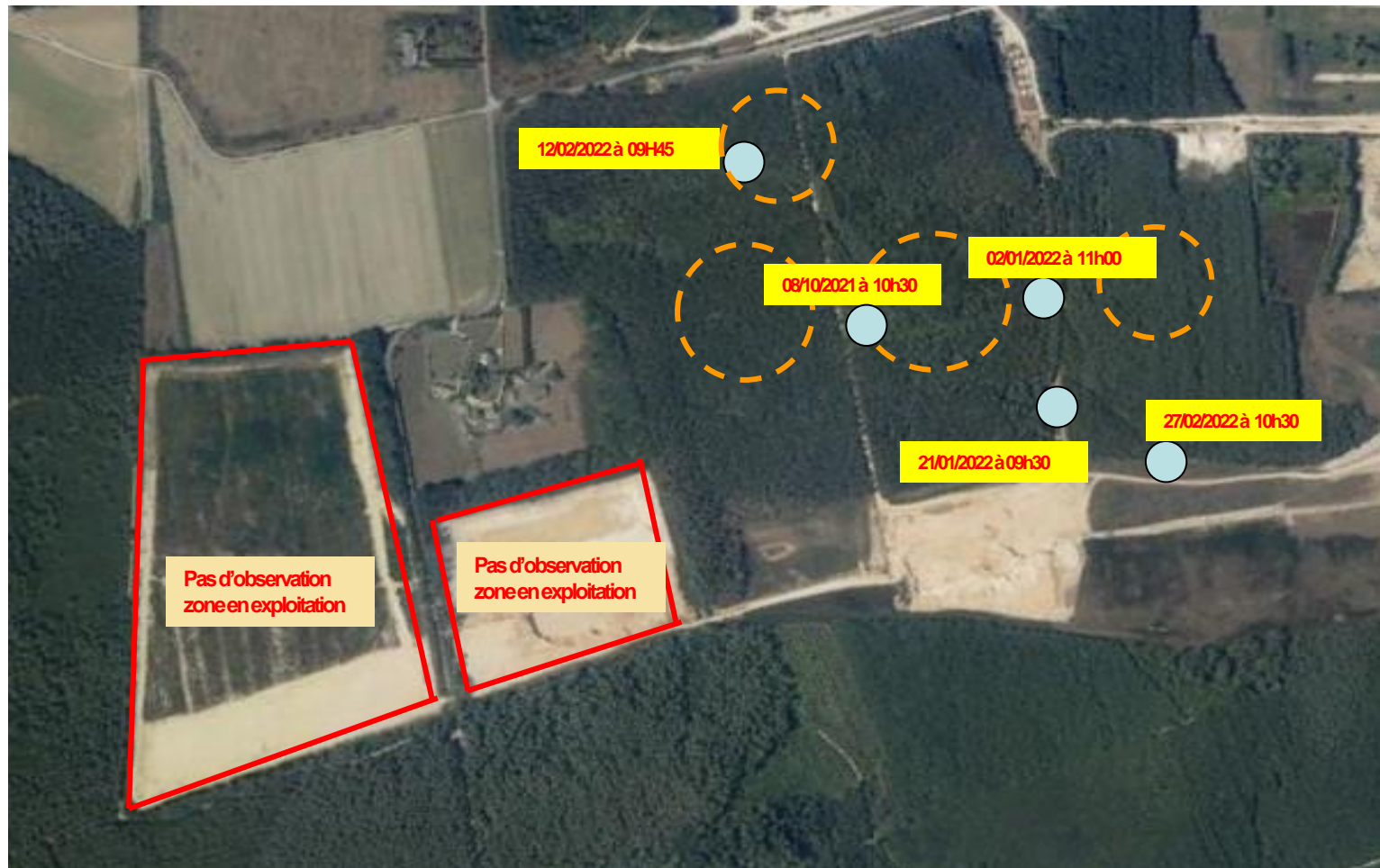


Hérisson d'Europe



Pas d'observation de hérisson
dans le périmètre actuel

LOCALISATION DES OBSERVATIONS DES ECUREUILS ENTRE SEPTEMBRE 2021 ET SEPTEMBRE 2022



Observation directe écureuils

00/00/2022 à 12h00

Date d'observation



Nid végétal




Zone d'alimentation
(Epicéa)



Périmètre carrière

7- Annexes

<p>Essences haie 1800 ml: (32 essences #)</p> <p>Essences haie 1200 ml en lisière forêt (10 essences #)</p>	<p>Fusain d'Europe, Sureau noir, Bourdaine, Argousier, Viorne obier, Sorbier des oiseleurs, Erable champêtre, Néflier, Prunier myrobolan, Rosier des champs, Houx, Lilas sauvage, Cerisier à grappes, Pommier et Poirier sauvage, Aulnes « Cordata Glutinosa Incana Rugosa », Bouleau blanc, Saule blanc, Noisetier, Cornouiller sanguin, Alisier blanc et torminal, Charme, Chêne pédonculé, Chèvrefeuille des bois, Camérisier à balai, Genet à balai, Baguenaudier, Tilleul à petites feuilles</p> <p>Châtaigniers, sureau noir, Bourdaine, Chêne sessile, Erable champêtre, Bouleau verruqueux, Noisetier, Merisier, Cornouiller sanguin, Charme</p>																				
<p>Ourlet arbustif semé le long de la haie de 1200 ml:</p>	<div style="display: flex; justify-content: space-around;"> <div style="text-align: center;"> <p>50 % Fleurs sauvages</p> <ul style="list-style-type: none"> • CALLUNA VULGARIS • DAUCUS CAROTA • HERACLEUM SPHONDYLIUM • LEUCANTHEMUM VULGARE </div> <div style="text-align: center;"> <p>50 % Graminées</p> <ul style="list-style-type: none"> • DACTYLIS GLOMERATA • HOLCUS LANATUS • POA PRATENSIS </div> </div>																				
<p>Engrais verts (semence biologique) semés sur le merlon:</p> <p><u>Pour rappel les engrais présentent de nombreux intérêts:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Eviter le lessivage et l'érosion des sols (couverture du sol) - Fournir des éléments nutritifs au sol et donc disponible pour les cultures suivantes - Limiter le développement des herbes indésirables - Améliorer la structure du sol avec les racines plongeantes - Stimuler la vie microbienne du sol - Produire de l'humus indispensable pour un sol de qualité - Améliorer la circulation de l'eau dans le sol - Semer en mélange ils sont encore plus bénéfiques 	<p>Mélange de 15 engrais verts (sauf Sainfoin non disponible) + mélange fleurs sauvages dosé à 35 kg/ha:</p> <div style="display: flex; justify-content: space-between; align-items: flex-start;"> <table border="1" style="border-collapse: collapse; width: 20%;"> <tr><td>Dactyle</td><td>Graminée</td></tr> <tr><td>Fétuque élevée</td><td>Graminée</td></tr> <tr><td>Pâturin des prés</td><td>Graminée</td></tr> <tr><td>Trèfle lotier corniculé</td><td>Légumineuse</td></tr> <tr><td>Trèfle blanc</td><td>Légumineuse</td></tr> <tr><td>Trèfle incarnat</td><td>Légumineuse</td></tr> <tr><td>Sainfoin double</td><td>Légumineuse</td></tr> <tr><td>Phacélie</td><td>Hydrophyllacée</td></tr> <tr><td>Mélange Wolf</td><td>Mix</td></tr> <tr><td>Mélange Fleurs sauvages AJC²</td><td>Mix</td></tr> </table> <div style="width: 60%;"> <p>Mélange Fleurs sauvages:</p> <p>Composition :</p> <ul style="list-style-type: none"> 15% Semences de Petite pimprenelle (<i>Sanguisorba minor</i>) 15% Semences de Cumin des prés (<i>Carum carvi</i>) 15% Semences de Sainfoin (<i>Onobrychis sativa</i>) 10% Semences de Persil (<i>Petroselinum sativum</i>) 10% Semences de Plantain lanceole (<i>Plantago lanceolata</i>) 10% Semences de Fenouil commun (<i>Foeniculum vulgare</i>) 10% Semences de Achillée millefeuille (<i>Achillea millefolium</i>) 6% Semences de Souci (forme cultivée) (<i>Calendula officinalis</i>) 5% Semences de Carotte sauvage (<i>Daucus carota</i>) 2% Semences de Camomille (<i>Matriarca camomilla</i>) 2% Semences de Pissenlit (<i>Taraxacum officinalis</i>) </div> <div style="width: 15%; text-align: center;"> <p>Mélange «Wolf»</p>  <p>Dose : 40 kg/ha. Contient : 20% Vesce d'hiver, 7,5% Trèfle Incarnat, 10% Mélange Mellifère spécial abeilles, 15% Sainfoin Bio, 7,5% Luzerne, 10% Mélange d'herbes épicées 8080 (Mélange Mellifère spécial abeilles), 7,5% Trèfle d'Alexandrie, 5% Trèfle jaune, 2,5% Trèfle de Suède, 7,5% Mélilot, 5% Trèfle Perse, 2,5% Phacelia.</p> </div> </div>	Dactyle	Graminée	Fétuque élevée	Graminée	Pâturin des prés	Graminée	Trèfle lotier corniculé	Légumineuse	Trèfle blanc	Légumineuse	Trèfle incarnat	Légumineuse	Sainfoin double	Légumineuse	Phacélie	Hydrophyllacée	Mélange Wolf	Mix	Mélange Fleurs sauvages AJC²	Mix
Dactyle	Graminée																				
Fétuque élevée	Graminée																				
Pâturin des prés	Graminée																				
Trèfle lotier corniculé	Légumineuse																				
Trèfle blanc	Légumineuse																				
Trèfle incarnat	Légumineuse																				
Sainfoin double	Légumineuse																				
Phacélie	Hydrophyllacée																				
Mélange Wolf	Mix																				
Mélange Fleurs sauvages AJC²	Mix																				